



Séance de confirmation toutes races
à CHATEL GUYON (63)



Date de séance	Choisissez votre date et cochez la case	Limite d'inscription	Lieu exact
28 Janvier 2024 de 8h à 12h et de 14h à 16h	<input type="checkbox"/>	15/01	La Mouniaude
9 Mai 2024 de 10h à 13h	<input type="checkbox"/>	5/05	
3 Aout 2024 à partir de 14h	<input type="checkbox"/>	1/08	La Mouniaude
27 Octobre 2024 à de 9h00 à 13h00	<input type="checkbox"/>	21/10	La mouniaude
Pièces indispensables pour la confirmation Votre chien doit être identifié par transpondeur ou avoir un tatouage visible. Vous devez avoir avec vous : - la carte d'identification de votre chien, - Le carnet de santé de votre chien, - Le certificat de vaccination antirabique pour les chiens en provenance de l'étranger et ceux de deuxième catégorie - Le certificat de naissance de votre chien.		Age minimum exigé pour la confirmation 12 mois sauf Groupe 1 : Berger Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres : 15 mois Groupe 2 : Schnauzer Géant, Dogue Allemand, de Bordeaux et du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin de Naples, Matin Espagnol, Montagne et Matin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de l'Alentejo, Castro Laboreiro, St Bernard, Terre Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse et Bouvier Bernois : 15 mois Groupe 4 : 15 mois Groupe 5 : Chien du Pharaon, Cirneco, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podenco Portugais (Moyen et Grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimau du Groenland : 15 mois Groupe 6 : Rhodésien Ridgeback : 15 mois Groupe 8 : Retrievers : 15 mois Groupe 9 : Epagneul Pékinois et Japonais : 10 mois Groupe 10 : Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi et Chart Polski : 15 mois	
Nous vous donnerons sur place l'imprimé de demande de confirmation que vous remplirez avant de présenter votre chien au juge			
Renseignements : cessacsc63@orange.fr Jean-Pierre CESSAC, Président Tél 06 31 87 24 95 Catherine CAPIS, Secrétaire tél 06 89 51 22 53			

Vous pouvez inscrire votre chien :

- **Par internet** sur le site www.cedia.fr (paiement sécurisé)
- **Par courrier** : vous complétez la feuille et vous l'envoyer à **SC63 18 Grandrue 63260 St Agoulin** accompagnée de votre règlement **par chèque de 40 € par chien à l'ordre de la Société Canine du Puy De Dôme.**
- Race : _____ Sexe : _____

Identification (Puce ou tatouage) : _____ N°LOF _____ Né(e) le : _____

Nom du chien : _____

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Nom et prénom du producteur : _____

Nom et prénom du propriétaire : _____

Adresse du propriétaire : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Mail : _____

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus, et entends me conformer au règlement de la séance de confirmation. J'exonère spécialement et entièrement la Société Canine du Puy de Dôme de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien, ou causée par lui-même, et à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil, ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladie contagieuse et m'engage à ne pas les présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette séance de confirmation. En cas de fausses déclarations, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la Société Centrale Canine. J'accepte de manière absolue et sans réserve tous les articles.

Fait à _____, le _____ Signature du propriétaire.

Tarif des engagements par chien 40€ (35€ pour les adhérents des Canine 03-15-43-63) à l'ordre de la Société Canine du Puy de Dôme.